

# Les Maisons de Cognac

**FRANCE**

**REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE  
ET CONSEIL D'ADMINISTRATION SMC**

**15 JANVIER 2024**

- Les membres du SMC doivent s'engager à respecter les règles du droit de la concurrence. En conséquence, toutes les réunions du SMC doivent être menées dans le strict respect du droit français et européen de la concurrence :
  - **A cet égard, tout membre du SMC doit s'abstenir de communiquer, à tout moment, toute information confidentielle relative à sa société, telle que, par exemple, des informations stratégiques sur ses prix, ses conditions commerciales, les quantités produites et/ou vendues, ses marges commerciales....**
  - **Les membres s'engagent par ailleurs à ne pas échanger sur des sujets qui se situeraient en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion et, éventuellement, revu mais toujours communiqué préalablement.**
- Tout manquement aux règles du droit de la concurrence expose l'entreprise et/ou ses représentants ainsi que l'organisme professionnel auquel l'entreprise est adhérente à des sanctions pécuniaires très lourdes (sanctions administratives notamment, infligées par les autorités de concurrence). Des sanctions pénales et/ou civiles peuvent également s'ajouter aux sanctions pécuniaires.
- Le SMC est très attaché et engagé dans le strict respect du droit de la concurrence et sera donc très vigilant s'agissant de tout comportement de ses membres qu'elle considérerait comme étant non-conforme à la réglementation en vigueur.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC

16h00– 17h30

# Ordre du jour

16h00	Approbation de l'ordre du jour et relevé de décision de la réunion précédente	<b>Validation</b>	5mn
16h05- 16h25	Point actualité : Chine, enquête anti-dumping	<b>Information</b>	20mn
16h30 – 17h00	Genesis : présentation du plan de communication	<b>Information</b>	10mn
17h – 17h30	Gouvernance SMC	<b>Validation</b>	30mn
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Validation des membres commissions et GT</li><li>• Journée de coordination : programme prévu</li><li>• Guide de coordination</li><li>• Modification statutaire : intégration des apprentis administrateurs</li></ul>		
17h – 17h15	Préparation du SIA : messages clés du SMC et organisation	<b>Validation</b>	15 mn
17h15 – 17h30	Fédération Bordeaux Négoce – SMC	<b>Validation</b>	15mn
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation de la soirée et de l'AG de constitution</li><li>• Désignation des 3 membres SMC</li></ul>		

# Approbation de l'ordre du jour et du Relevé de décision de la dernière réunion

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour ?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 28 novembre 2023 ?



# Point actualité : Chine, enquête antidumping

- **Enregistrement opérateurs – procédure avec Gide**

- ✓ 2 webinaires ont eu lieu jeudi et vendredi
  - Objectif : accompagner les opérateurs dans leur réponse aux différents formulaires
- ✓ Les associations BNIC-FEVS-BNIA-Spirits Europ – Federvini- Espirituosos = Concertation pour avancer ensemble



- **Préparation argumentaire dossier enquête**

- ✓ La ComUE considère que la plainte de la CADA n'est pas grossière, et demande au secteur de fournir des données chiffrées volume-valeur dans l'UE afin de démontrer l'absence de dumping
- ✓ BNIC : travail sur un argumentaire.
  - Objectif : convaincre les autorités françaises et européennes de se concentrer sur la dimension diplomatique du dossier.

- **Démarches politiques**

- ✓ Niveau européen

- Réunion entre le secteur et la Commission Européenne (DG trade et DG Agri)=> Le dossier figurera dans tous les briefings de la Présidente
    - Demande de Spirits Europ que le sujet soit porté lors du Forum de Davos cette semaine => pas de garantie à ce stade
    - La Communication UE : peu disposée à négocier sur le dossier des véhicules électriques
    - SE : prépare des questions à faire porter par les députés européens / BNIC-FEVS également

- ✓ Niveau français

- BNIC-FEVS : Les démarches vont se renforcer au niveau local et national
    - Demande d'un échange avec le Président de la République, vis multiples canaux : pas de réponse pour le moment





# GENESIS : Présentation du plan de communication

## OBJECTIFS :

- Donner de la **résonance** au film d'abord auprès de tous les **viticulteurs**, mais également auprès de tout l'écosystème Cognac
- Obtenir un **accueil favorable de la viticulture** et une bonne compréhension de notre message à savoir il y a urgence à accélérer la transition mais nous sommes ensemble pour y parvenir.

CIBLE : viticulteurs

ECUEIL A EVITER : ressenti de la viticulture d'un message descendant des CEO /du négoce et d'une appropriation de la CEC et du sujet environnemental par le négoce  
=> importance de décorrélér le film du lancement de la CEC et de bien préparer les messages et la communication autour du film en amont du lancement



## LES OUTILS

Un support

Le film sera hébergé sur **le site web du SMC** dans la rubrique “NOS ACTUALITÉS” accessible via le menu principal ou la home page.

Un dispositif  
**#HYBRIDE**

AFIN DE TOUCHER NOTRE CIBLE NOUS DEVONS **MULTIPLIER LES POINTS DE CONTACT EN DEHORS DU TOUT DIGITAL.**

Des **#RELAIS**

LA DIFFUSION DU FILM DOIT POUVOIR ÊTRE **RELAYÉE PAR LES MAISONS, LA PRESSE LOCALE & SPECIALISEE ET DES PERSONNALITÉS D'INFLUENCES DES VITICULTEURS.**



**OPTION 1**

**LE 25 JANVIER : CEREMONIE DES VŒUX DU BNIC**

## OPTION 1

### LE 25 JANVIER : CEREMONIE DES VŒUX DU BNIC

Organisation de l'événement BNIC :

- 16h45-17h45 Conférence de presse Président & Directeur du BNIC pour parler des priorités de la mandature telles que définie lors du séminaire du CP, chiffres de la filière et Chine.
- 18h00 Vœux
- 18h30 Initialement lancement "politique" de la CEC

=> possibilité

- de décaler CEC à une date ultérieure
- **de dédier un vrai moment au film avec visionnage + moment pour interaction avec le public**

Public de l'événement : représentants négoce et viticulteur, institutionnels, presse locale et spécialisée (100 personnes).

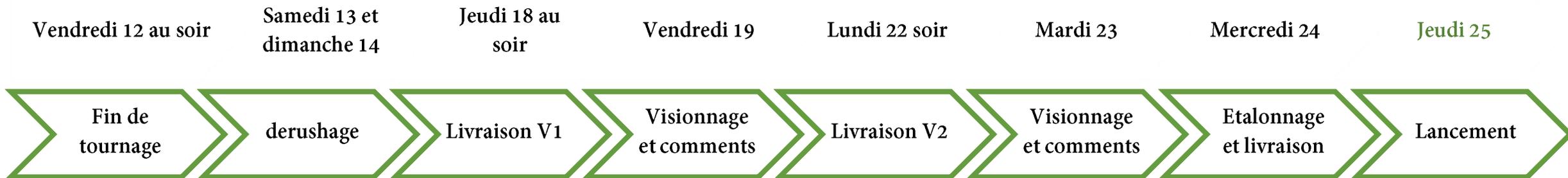


# Rappel de l'agenda CEC V2

- A noter : le BNIC prévoit le lancement de la CEC avec la remise de diplôme aux 1ers certifiés et explication presse le 29 ou le 30 janvier.
- À partir du 29-30 janvier 2024 : ouverture des inscriptions à la CEC
- 30 avril 2024 : clôture des dossiers pour la première session de certification collective
- 30 octobre 2024 : clôture des dossiers pour la deuxième session de certification collective

## ... TIMING

L'option l'implique **une livraison du film finalisé le 24 janvier au soir** au plus tard



PAS DE MARGE – pas envisageable de réduire plus encore les délais.

Monter un film de 15-20 min avec 11 acteurs en moins de 4 jours pour la V1 n'est pas envisageable. Nous avons déjà 2 équipes de montage pour tenir le délai (inutilité d'en prendre une 3ème cela serait contreproductif)

Ce timing ne permet pas non plus d'envisager quoi que ce soit en amont en termes de communication.

- 
- On bénéficie d'un moment captif déjà organisé
  - On s'inscrit dans un moment filière

- 
- Ce n'est **pas un moment dédié négoce**
  - Risque de "**cannibalisation**" entre les priorités de la mandature et le film - la presse choisira l'un ou l'autre sujet ou réduira les 2
  - **Pas de possibilité de préparer la viticulture** au visionnage du film avec un teasing (et un teaser)
  - **Risque de perception négative par la viticulture :**
    - 1) en l'absence de préparation amont
    - 2) si on décale le lancement CEC de ce fait. Les leaders de la viti se sont appropriés la CEC ce qui est très positif et ils pourraient avoir le sentiment que le négoce souhaite s'accaparer la CEC
  - Finalement on reste dans un **temps serré entre le film et la CEC**. Cela ne décorrèle pas vraiment les 2.

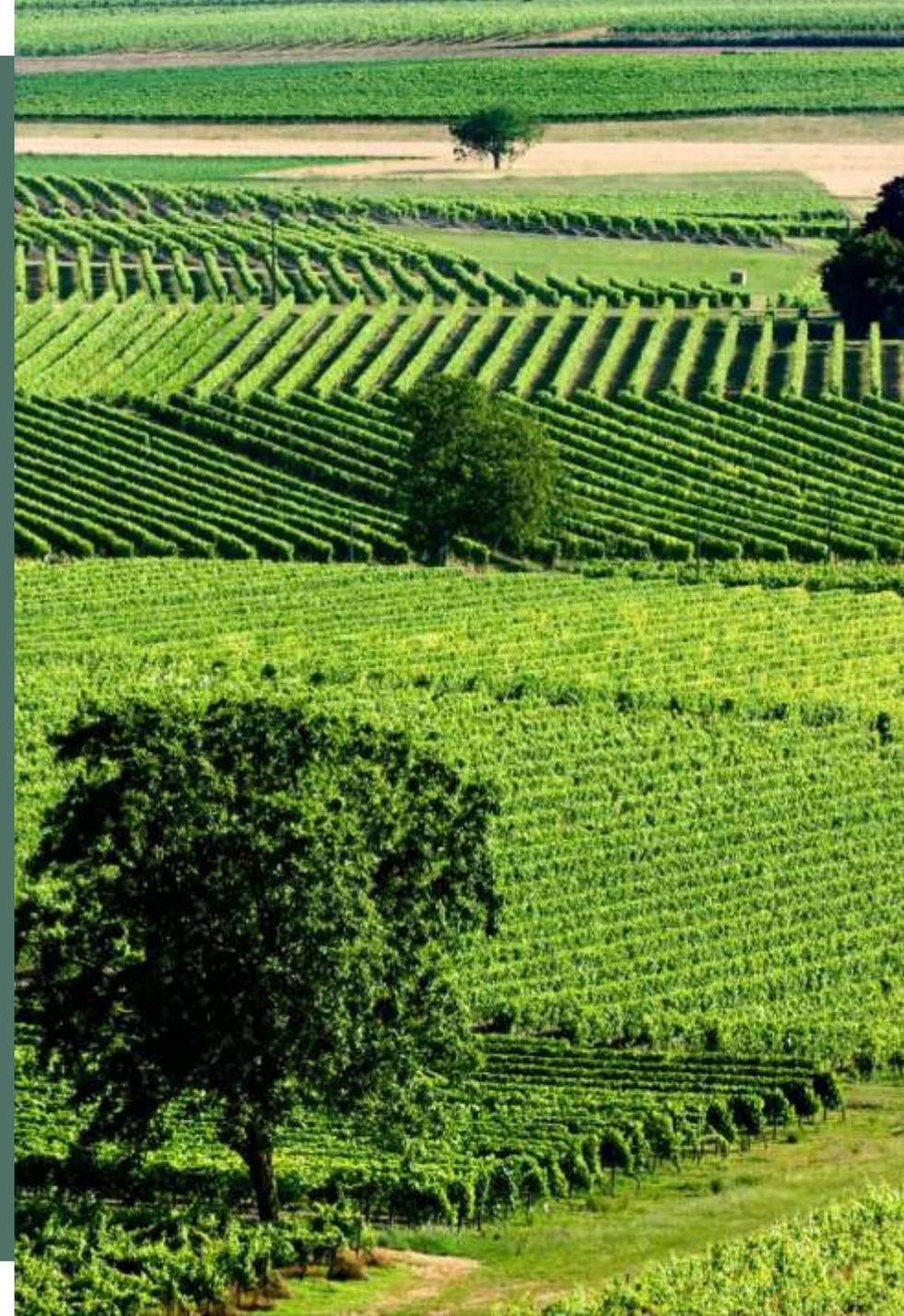
## OPTION 2

### 3 TEMPS DE DIFFUSION

TEMPS 1 AMORCE - A partir du 12 février

TEMPS 2 LANCEMENT - Semaine du 4 mars (jour précis à définir) : AG du SMC

TEMPS 3 DEPLOIEMENT – semaines suivantes



## TEMPS 1 - AMORCE

➤ Du 12 au 23 février

Séances de projection privées en comité restreints viticulteurs

➤ Semaine du 26 février :

Envoi du teaser à l'ensemble des viticulteurs avec invitation à se connecter à [date-heure de l'AG]

## TEMPS 2 - LANCEMENT

➤ Semaine du 4 mars (jour précis à définir) - Assemblée Générale du SMC

- Partie privée statutaire courte et formelle (réservée aux adhérents) : arrêté des comptes
- Intervention marché (le négoce est attendu sur ce sujet) : Chine – 1h conférence (30mn +30mn)
- LANCEMENT DU FILM (1h30) => moment dédié au film
  - Projection +Table ronde

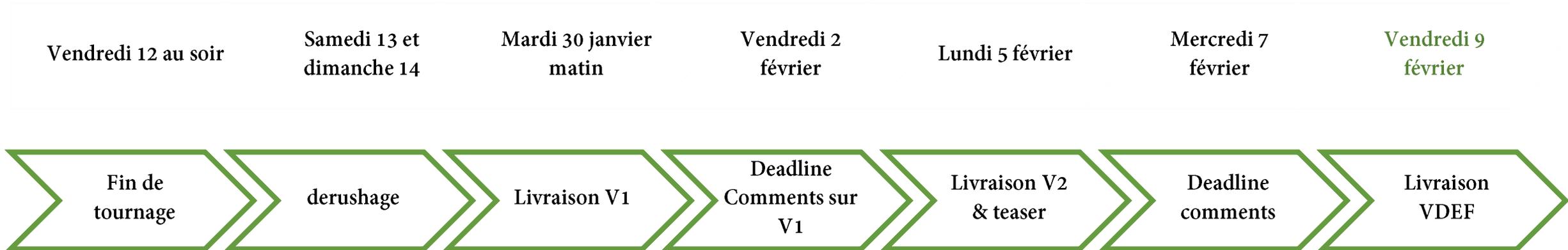
## TEMPS 3 DEPLOIEMENT

➤ Immédiatement après l'AG : newsletter et post réseaux sociaux SMC et Maisons

➤ De Mars à Juin : Diffusion du film par les Maisons à travers les SICA et coopératives lors de leurs différentes réunions

## ... TIMING de montage

Garder le rythme et conserver un planning plus souple mai serré de validation  
=> **Livraison du film finalisé le 5 février**



- 
- Temps de construire et déployer un vrai plan de communication pour **préparer la viticulture** et faire un teasing
  - Décorrélér vraiment du lancement de la CEC tout en relançant le sujet environnement et l'intérêt de la certification
  - Donner **plus de place au film** dans l'espace d'antenne disponible de la viticulture sur une plus longue durée
  - Un moment négoce dédié
  - Budget AG existant (mais peut-être à compléter)



Risque de perdre le bénéfice du "bruit de fond" créé par le début de mandature et le lancement de la CEC

## Gouvernance SMC - BNIC

- Validation des membres Commissions BNIC => **VALIDATION** et Groupe de travail BNIC => **POINT D'ETAPE**
- Journée de coordination commission et groupes de travail => **VALIDATION**
- Guide de coordination SMC / BNIC => Présentation – **VALIDATION DU SOMMAIRE**
- Modification statutaire : intégration des administrateurs stagiaires => **DISCUSSIONS**

# Validation des membres Commissions

TECHNIQUE & DD		
1	HENNESSY	Renaud FILLIOUX DE GIRONDE
2	MARTELL	Christophe VALTAUD
3	REMY MARTIN	Baptiste LOIZEAU
4	BOINAUD	Rémi Boinaud
5	LOUIS ROYER	Laurent MOULIS
6	COURVOISIER	Thibaut HONTANX
7	CHÂTEAU DE COGNAC	Julien GEORGET
8	FERRAND	Fannie THIBAUT
9	SBP	Aude DROUNAU
10	CAMUS	Julie LANDREAU
11	GRAND MARNIER	Patrick LEGER
12	SMG	Etienne GIRAUD
13	HINE	Eric FORGET
	<b>GAUTIER</b>	<b>Guillaume ARCHEREAU</b>
	<b>LARSEN</b>	<b>David CROIZET</b>

CONTROLE & QUALITE		
1	MARTELL	Adeline Loizeau
2	HENNESSY	Christelle JAYAT ou Noélie GENEVEY
3	REMY MARTIN	Baptiste LOIZEAU
4	FILLIOUX	Christophe FILLIOUX
5	DELAMAIN	Charles BRAASTAD
6	HINE	Eric FORGET
7	COURVOISIER	Thibaut HONTANX
8	CHÂTEAU DE COGNAC -	Agathe BOINOT
9	FERRAND	Alexandre GABRIEL
10	SBP	Aude DROUNAU
11	BACHE GABRIELSEN	Jean Philippe BERGER
12	GAUTIER	Guillaume ARCHEREAU
13	LARSEN	David CROIZET

COMMUNICATION		
1	HENNESSY	Cécile CHOURAQUI
2	MARTELL	Clémence CORNEROTTE
3	REMY MARTIN	Delphine Paquet
4	BOINAUD	Roxane MEGER-GUINGAMP
5	DELAMAIN	Rebecca MONTGOMERY
6	FRAPIN	Thomas SORET
7	HINE	Thomas VIGOUROUX
8	COURVOISIER	Tanguy BOUGEARD
9	CHÂTEAU DE COGNAC -	Philippe JOUHAUD
10	FERRAND	Angelique Julienne
11	BACHE GABRIELSEN	Claire RONSIN
12	SMG	Eric PINARD
13	GRAND MARNIER	Vincent CHAPPE
	<b>VOYER</b>	<b>Pierre VAUDON?</b>

# Validation des membres Commissions

EMPLOI & FORMATION		
1	BOINAUD	Nicolas DE FUISSEAUX
2	HINE	François LEGRELLE
3	COURVOISIER	Isabella TATER
4	CHÂTEAU DE COGNAC	Marina RAFFIN DUVAL
5	SMG	Eve MORALES
6	HENNESSY	Sylvie ATIENZA
7	LOUIS ROYER	Sylvie CLEMENT
8	MARTELL	Stéphanie CHABADEL
9	REMY MARTIN	Marjorie Nenert
10	SBP	JEAN MANUEL GERAL
11	NATACHA OLIVIER	VILLEVERT
12		

JURIDIQUE		
1	HENNESSY	Christelle JAYAT ou Noélie GENEVEY
2	MARTELL	Patricia GABORIEAU
3	REMY MARTIN	Stéphanie LEGER ETOURNEAU
4	DOBBE	Michel DOBBE
5	TESSENDIER	Anna TESSENDIER
6	BOINAUD	Anastasia PETRINA
7	FRAPIN	Julien COINTREAU
8	HINE	Yohann MANY
9	COURVOISIER	Céline GANGLOFF
10	CAMUS	Stanislas de FOUCAULD
11	FERRAND	Camille DELPOUX
12		

ECONOMIE		
1	HENNESSY	Stéphane BAUDRIBOS
2	MARTELL	Philippe NEUSCH
3	REMY MARTIN	Eric Le Gall
4	TESSENDIER	Lilian TESSENDIER
5	DELAMAIN	Eric LE BOUAR
6	FRAPIN	Amaury COINTREAU
7	HINE	Thibaut DELRIEU
8	LOUIS ROYER	Laurent MOULIS
9	COURVOISIER	Richard COSTA-SAVELLI
10	CHÂTEAU DE COGNAC	Philippe Jouhaud
11	BOINAUD	Charles BOINAUC
12	BACHE GABRIELSEN	Hervé BACHE-GABRIELSEN

- Arbitrage en cours => propositions à venir
- Fait
  - ✓ Développement et amélioration des outils
  - ✓ Affaires Publiques Internationales
  - ✓ Contrat Interprofessionnel
  - ✓ Communication environnementale
  - ✓ Emploi et attractivité
  - ✓ Organisation de la prémultiplication
  - ✓ SIG
  - ✓ Influence et Territoire
  - ✓ Budget
  - ✓ Affaires publiques et Reglementaire
  - ✓ Développement et amélioration des outils
- A arbitrer
  - ✓ Formation et rayonnement
  - ✓ Tourisme et attractivité
  - ✓ Emploi et formation
  - ✓ Distillation durable
  - ✓ Vignoble performant
  - ✓ CEC
  - ✓ Développement durable
  - ✓ Sécurité des produits
  - ✓ Qualité des produits
  - ✓ Carbone
  - ✓ Coût de production
  - ✓ Production
  - ✓ Marchés
  - ✓ Protection de l'appellation
  - ✓ Feux d'alcool
  - ✓ Cahier des charges
  - ✓ Qualité des produits
  - ✓ Millésimes

PROGRAMME

## JOURNEE DE COORDINATION SMC

Salle des congrès de la Salamandre

16100 Cognac

- \* Commission technique et développement durable
- \* Commission Contrôle et Qualité

8h30 – 9h00 :

Accueil Café

9h00 -9h10 :

Mot d'accueil Eric et Hervé

9h10- 09h30 :

Présentation du guide de coordination

09h30-10h20 :

Feuille de route du BNIC & mot des co-Présidents

10h20- 10h30 :

Explication des ateliers

10h30-11h15 :

Ateliers

- o Attente personnelle de chaque représentant : « Quelles sont vos attentes en termes d'organisation ? »
- o Chaque GT sera représenté par une table, et pour chacun, une feuille A2 sera mise à disposition afin que chacun puisse exprimer un livrable par GT. « Dans un an, je souhaite que le GT.... Ait fait ...» :

11h15-11h40 : Pause

11h40 -12h30

Debrief ateliers

12h30 : Cocktail déjeunatoire

PROGRAMME

## JOURNEE DE COORDINATION SMC

Salle des congrès de la Salamandre

16100 Cognac

- \* Commission Juridique
- \* Commission Communication
- \* Commission Economie
- \* Commission Emploi

12h30 : Cocktail déjeunatoire

14h00 -14h10 :

Mot d'accueil Eric et Hervé

14h10- 14h30 :

Présentation du guide de coordination

14h30-15h20 :

Feuille de route du BNIC & mot des Co-Présidents

15h20- 15h30 :

Explication des ateliers

15h30-16h15 :

Ateliers

- o Attente personnelle de chaque représentant : « Quelles sont vos attentes en termes d'organisation ? »
- o Chaque GT sera représenté par une table, et pour chacun, une feuille A2 sera mise à disposition afin que chacun puisse exprimer un livrable par GT. « Dans un an, je souhaite que le GT.... ait fait .....: »

16h15-16h40 : Pause

16h40 -17h30

Debrief ateliers

## SOMMAIRE

- ✧ Introduction
- ✧ Présentation de la filière
- ✧ Présentation du SMC
- ✧ Gouvernance du BNIC
  - Schéma de prise de décision
  - Présentation des Commissions
  - Présentation des GT
  - Rôle des représentants et des référents
  - FAQ sur la gouvernance
- ✧ Présentation de la feuille de route des Commissions

Objectif : Former à la fonction d'administrateur du SMC - anticiper les renouvellements et assurer l'intégration des futurs administrateurs

- **TITRE 3 - ADMINISTRATION – CONSEIL DU SMC**

- «Le SMC est administrée par un Conseil d'Administration... »
- *Les administrateurs ont la possibilité de désigner des « apprentis administrateurs », selon les modalités définies à l'article XX*

- ✓ Article 12 A - ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DU SMC

- ✓ Article 12 B – Administrateurs apprentis

- *Les administrateurs de droit et élus peuvent désigner au maximum 4 administrateurs apprentis / stagiaires => Pertinence de limiter ?*

## **12 B-1 Conditions de désignation**

- ✓ Appartenir (poste de direction ou présidence) à une Maison membre du SMC
- ✓ Être proposé par un / deux membres du Conseil d'Administration
- ✓ Avoir vocation à remplacer un représentant de Maisons (par exemple départ en retraite) et prendre des fonctions d'administrateur du SMC lors d'une prochaine mandature

*L'exercice en qualité d'administrateur ne préjuge pas des résultats des élections et ne donne donc aucun droit spécifique lors de la mandature suivante.*

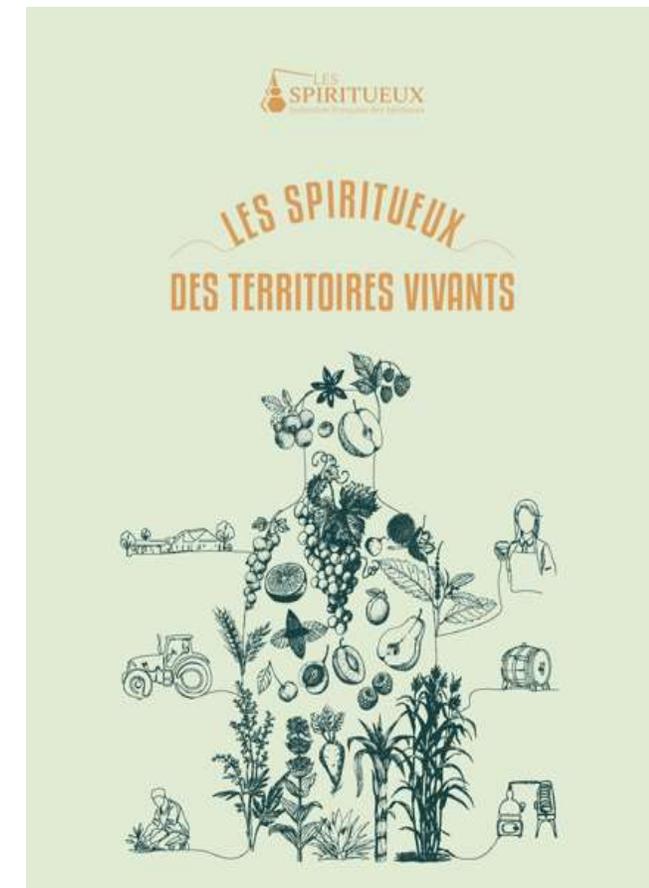
**12 B-2 Attributions :** *Les « administrateurs apprentis » participent à deux Conseils d'Administration par an et auront le statut d'observateur sans droit de vote, seul le représentant officiel de la Maison ayant le droit de vote. => Accès aux compte-rendu des Conseils et autres documents utiles ?*



# Préparation du SIA : Messages clés et Affaires publiques

## Contexte :

- Document de 8 pages par la FFS sur les thèmes suivant :
  - Stabiliser la fiscalité pour préserver un secteur sous pression
  - Un dialogue vertueux au profit de la santé des français
  - Un secteur engagé dans la transition environnementale
  - Gagner en compétitivité
  - Les spiritueux un secteur stratégique
  - Reconnaître un secteur qui a joué le jeu de la modération inflationniste
  - Le Spiritourisme, atout patrimonial des territoires
  
- Nécessité pour le SMC de faire passer des messages plus ciblés sur la filière



## La Certification Environnementale Cognac : une ambition collective, un devoir individuel

L'environnement est une priorité portée collectivement par la viticulture et le négoce.

L'ambition de la filière Cognac est claire : **100 % des surfaces certifiées au plus tard en 2028 (toutes certifications confondues)**

La CEC, certification de niveau 2 reconnue par l'Etat, c'est 5 objectifs :

- Favoriser la biodiversité
- Veiller à la qualité de l'eau, de l'air et des sols
- Piloter une approche restrictive des traitements
- Gérer durablement la vie des sols
- Viser la sobriété carbone

*EAU : L'eau, ressource essentielle du produit cognac.*

Pleinement conscientes depuis des années de la **nécessité de la sauvegarde cette ressource**, les Maisons ont réduit de 50% leur consommation d'eau en 15 ans. 40% des usages sont destinés à la fabrication du produit fini (coupes de réduction), et bien **que les efforts se poursuivent dans la réduction de notre consommation d'eau, cela reste un ingrédient indispensable à notre produit.**

**RELATION AVEC LA VITICULTURE** : Les Maisons de Cognac, partenaires des viticulteurs, au service du Cognac.

En 2023, 96% des volumes de raisin nécessaires au négoce sont achetés aux viticulteurs. Avec un **taux de contractualisation de près de 90%**, les Maisons sont indissociables des viticulteurs et de leur terroir commun.

*Face au défi climatique, elles accompagnent en permanence les viticulteurs à travers des équipes dédiées pour améliorer les pratiques sur le terrain.*

**BILAN CARBONE** : Les Maisons de Cognac s'engagent dans la décarbonation.

Un bilan carbone a été réalisé en 2022 au titre de la filière dans sa globalité.

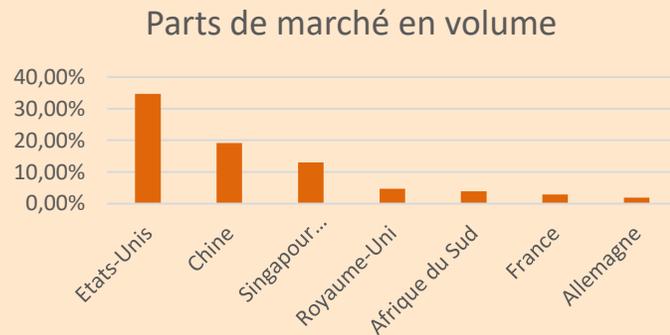
Les Maisons de Cognac se sont fixées **des engagements concrets pour atteindre l'objectif du « Net zero » en 2050** :

- 2040 : -50% en valeur absolue
- 2030 : 100% transport durable amont et aval au départ de Cognac en Europe
- 2030 : tendre vers le 0% des expéditions faites par voies aériennes
- 2030 : -50% de réduction des facteurs d'émission des bouteilles : réduction du poids – privilégier le verre recyclé

## TRADE : *Le succès du cognac, indissociable du commerce international*

Ayant construit sa réussite sur l'ouverture à l'export depuis des décennies, **Le cognac représente ainsi 25% des exportations de vins et spiritueux français**. La filière est favorable aux dynamiques ouvertes et équitables de libre-échange.

**La suppression ou l'atténuation des barrières tarifaires et non-tarifaires, l'harmonisation règlementaire et la coopération entre Etats** permettent la **diversification des marchés** et sont les clés de voûte d'une croissance stable et bénéfique pour toute la chaîne de valeur de la filière.

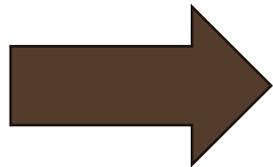


## CONSOMMATION RESPONSABLE

**Le secteur soutient l'objectif de l'OMS de réduire de 20 % la consommation nocive d'alcool dans le monde d'ici 2030**, et encourage la mise en œuvre de politiques de santé publique et de réglementations nationales ciblant les comportements à risque. Les mesures adoptées, doivent être proportionnées et fondées sur les dernières preuves scientifiques disponibles.

Rappelons que 9 Français sur 10 consomment nos produits dans le cadre des repères de consommation à moindre risque établis par santé publique France.

Nos Maisons sont **engagées aux côtés de l'ensemble du secteur dans la promotion de la consommation responsable et la prévention des comportements à risque**. Elles mettent en œuvre, des programmes de prévention et de consommation responsable soit individuellement, soit à travers notre engagement dans **des organisations dédiées telles que Prévention et Modération**.



## Rappel des dates importantes :

Salon : du samedi 24 février au 3 mars

Journée des parlementaires : A priori le mercredi 28

Soirée journalistes : Jeudi 29 février

**Proposition de Kairos (Cabinet Affaires Publiques de la FFS) :** nous aider à organiser les rendez-vous

=> Délégation Parlementaire des députés/sénateurs locaux Charente – Charente Maritime

=> Délégation élus locaux (Maires + Grand Cognac)

=> Délégation Région

=> Rdv sur des thématiques trade ( en lien avec la FEVS), environnement, INAO, DGCCRF

# Fédération des Maisons de Bordeaux et de Cognac

- Organisation de la soirée et de l'AG de constitution
- Désignation des 3 membres SMC



Programme de la soirée :

- 17h-18h : Assemblée Générale Constitutive
- 18h- 21h : Présentation officielle de la Fédération aux Institutionnels et Presse suivi d'un Cocktail dinatoire



Désignation des membres du Conseil d'Administration (2 membres plus le Président)



# REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE

17h30 – 19h30

- Les membres du SMC doivent s'engager à respecter les règles du droit de la concurrence. En conséquence, toutes les réunions du SMC doivent être menées dans le strict respect du droit français et européen de la concurrence :
  - **A cet égard, tout membre du SMC doit s'abstenir de communiquer, à tout moment, toute information confidentielle relative à sa société, telle que, par exemple, des informations stratégiques sur ses prix, ses conditions commerciales, les quantités produites et/ou vendues, ses marges commerciales....**
  - **Les membres s'engagent par ailleurs à ne pas échanger sur des sujets qui se situeraient en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion et, éventuellement, revu mais toujours communiqué préalablement.**
- Tout manquement aux règles du droit de la concurrence expose l'entreprise et/ou ses représentants ainsi que l'organisme professionnel auquel l'entreprise est adhérente à des sanctions pécuniaires très lourdes (sanctions administratives notamment, infligées par les autorités de concurrence). Des sanctions pénales et/ou civiles peuvent également s'ajouter aux sanctions pécuniaires.
- Le SMC est très attaché et engagé dans le strict respect du droit de la concurrence et sera donc très vigilant s'agissant de tout comportement de ses membres qu'elle considérerait comme étant non-conforme à la réglementation en vigueur.

17h30	Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente	Validation	5min
17h30- 18h00	Association Imagine Cognac et GIS – Patrick Léger, Vincent Lang et Raphaël Delpech	Information	30min
18h00 – 19h00	Préparation du Séminaire du Comité Permanent du BNIC	Discussion	60min
19h00 – 19h15	Debrief de la visite du CST de l'INAO : suite à donner	Information	15min

# Approbation de l'ordre du jour et du Relevé de décision de la dernière réunion

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour ?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 28 novembre 2023 ?



# Association Imagine Cognac et GIS



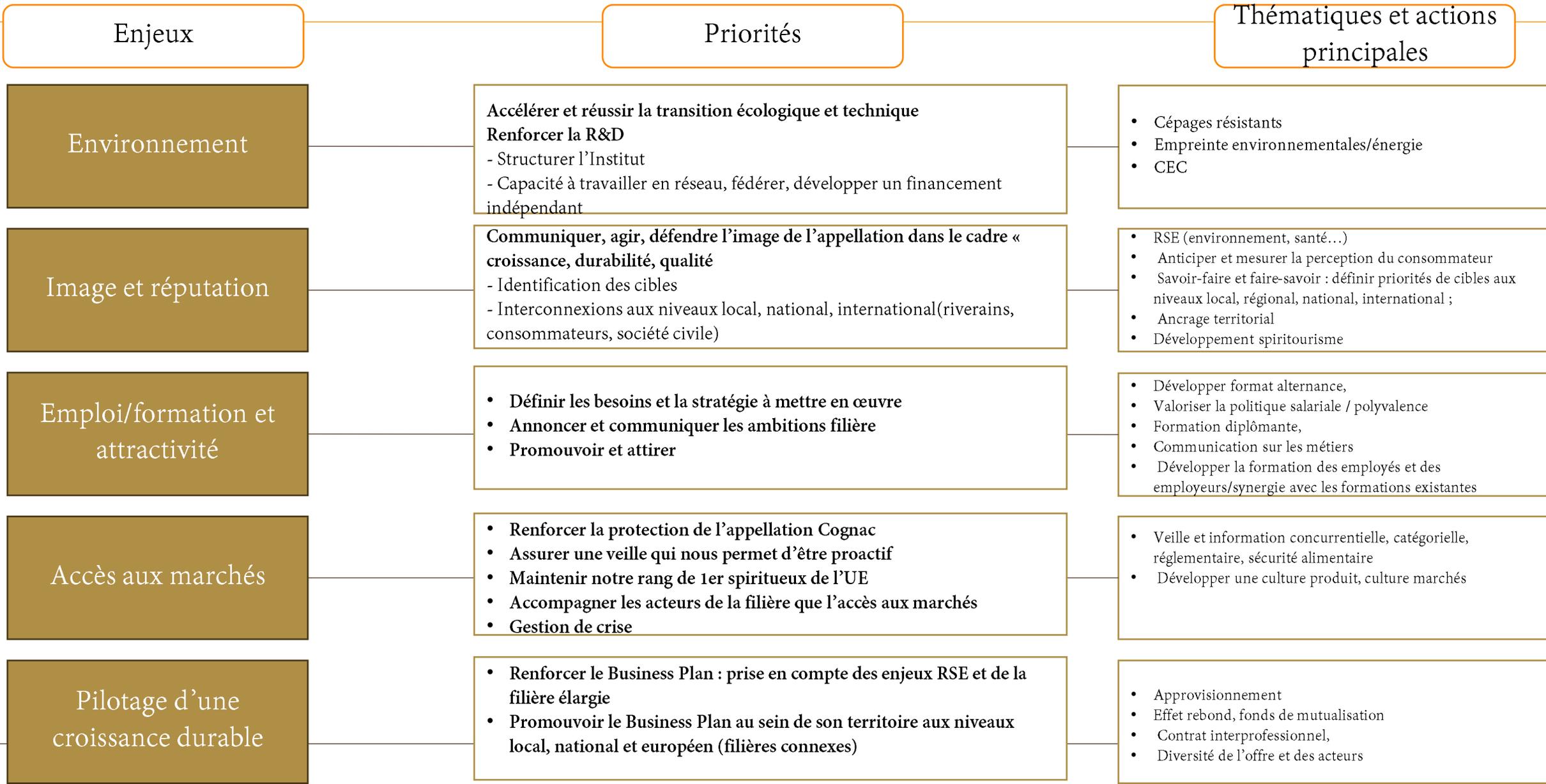
# Préparation du Séminaire du CP

# PROGRAMME

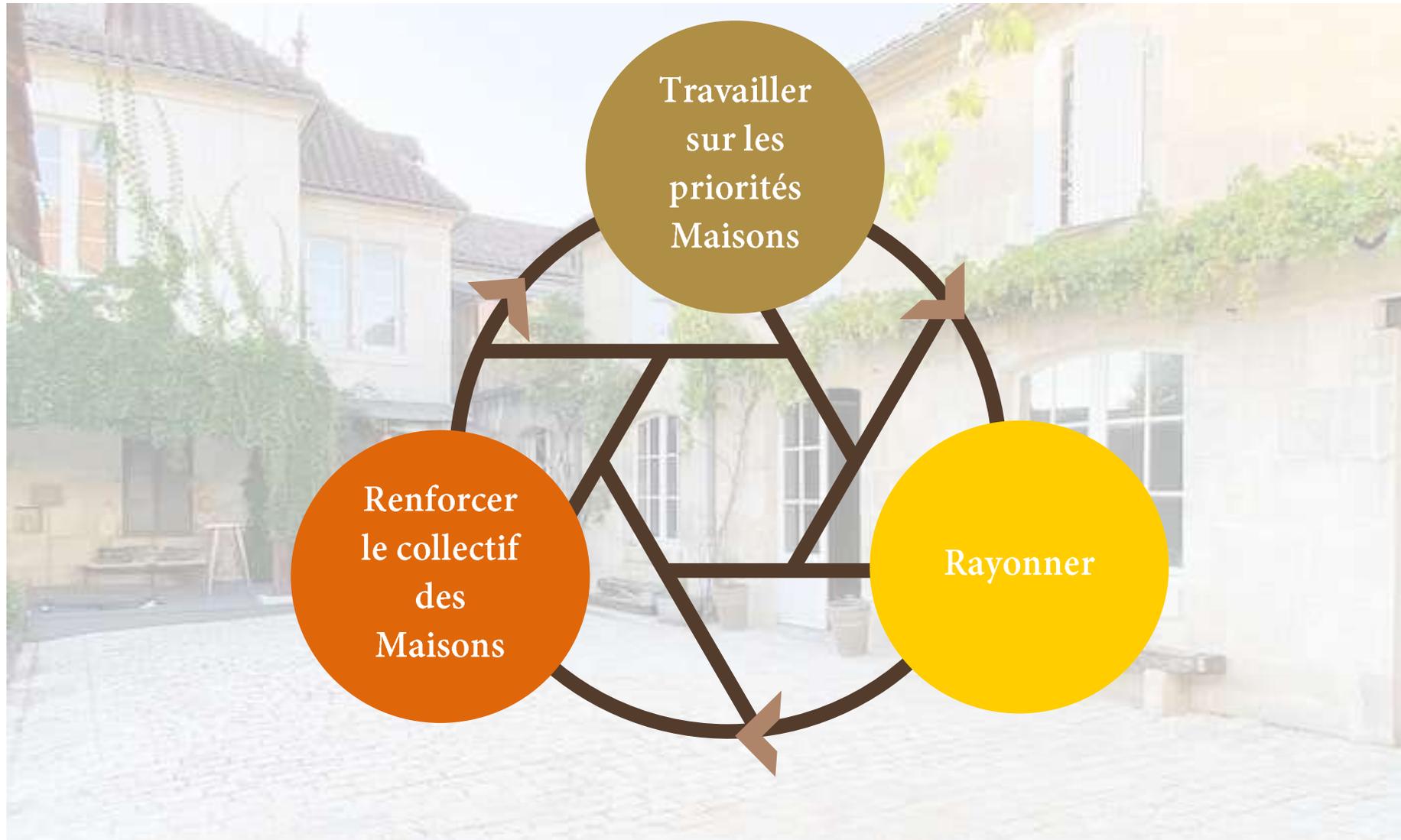
MERCREDI 17 JANVIER	
13h45	Accueil au Thalazur de Royan (6 All. des Rochers, 17200 Royan – Tel : 05 46 39 46 39)
14h00	Mot d'accueil du Président, du Vice-Président et du Directeur général
14h15	<p>Session n°1 – Présentation de la vision générale du Président du BNIC et discussion</p> <p>Participants : membres du Comité Permanent, Co-Présidents des Commissions, B. BRUSAFERRO, T. METAIS, R. DELPECH, E. AURIOL, A. MANERO.</p> <p>Modérateur : Président du BNIC.</p>
15h00	<p>Session n°2 - Principaux risques / opportunités de la filière pour la nouvelle mandature et détermination des priorités</p> <p>Objectif : sur la base des réflexions menées au niveau des familles, définir une liste commune de 5/6 priorités. Cette partie intègre un échange sur la question des moyens.</p> <p>Participants : membres du Comité Permanent, Co-Présidents des Commissions, B. BRUSAFERRO, T. METAIS, R. DELPECH, E. AURIOL, A. MANERO.</p> <p>Modérateur : Vice-Président du BNIC.</p>
17h30	Pause de 20 minutes.
17h50	<p>Session n°3 – Atelier « Forces et faiblesses » en groupes pour répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Aujourd'hui</u>, quelles sont encore les 2 faiblesses de l'interprofession ?</li><li>• Ses deux forces ?</li></ul> <p>Restitution par groupe et échange.</p>
18h45	Annonce du programme du lendemain.
19h00	Enregistrement à l'hôtel.
19h45	Apéritif puis dîner.

JEUDI 18 JANVIER	
<b>08h30</b>	<p><b>Session n°4 – Gouvernance et rôle du membre du Comité permanent du BNIC</b></p> <p>En cinq temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'équilibre institutionnel du BNIC.</li> <li>2. La fonction de membre du Comité permanent.</li> <li>3. Les attributs liés à la fonction de membre du Comité permanent.</li> <li>4. La représentation externe.</li> <li>5. La relation et le contact avec les équipes du BNIC.</li> </ol> <p>Participants : membres du Comité Permanent, Co-Présidents des Commissions, B. BRUSAFERRO, T. METAIS, R. DELPECH, E. AURIOL, A. MANERO.</p> <p>Modérateur : Président du BNIC.</p>
<b>10h30</b>	Pause de 15 minutes.
<b>10h45</b>	<p><b>Session n°5 - Déclinaison des priorités au niveau des feuilles de route des 6 Commissions :</b></p> <p>Objectif : présentation des bilans des feuilles de route des Commissions de la mandature précédente, et premières réflexions pour les nouvelles feuilles de route de Commissions, en réponse aux priorités du Comité permanent.</p> <p>Participants : membres du Comité Permanent, Co-Présidents des Commissions, directeurs, B. BRUSAFERRO, T. METAIS, R. DELPECH, E. AURIOL, A. MANERO.</p> <p>Modérateur : Président du BNIC.</p>
<b>12h00</b>	Conclusions et clôture du séminaire.
<b>12h30</b>	Conseil d'administration du Fonds de dotation « Projets Avenir Cognac »
<b>13h00</b>	Déjeuner.
<b>14h30</b>	Clôture du Séminaire – Départ

# Rappel : Feuille de route du CP 2020-2023



# Feuille de route du SMC : Être leader, ouvrir la voie



Travailler  
sur les  
priorités  
Maisons

# Nos Objectifs



## CONQUERIR LES MARCHES

- Réinvestir la France : de la ville au national
- Sécuriser les marchés exports principaux et favoriser la conquête de nouveaux marchés (Inde, Afrique, consommateurs éclairés)
- Rendre la catégorie attractive et diversifiée pour l'ensemble des consommateurs.



## DÉVELOPPER DURABLEMENT LE COGNAC

- Travailler le Business Plan en tenant compte des contraintes environnementales et réglementaires à venir
- Préserver l'environnement : bilan carbone, énergie, eau
- S'engager sur la RSE : engagement des Maisons et de leurs partenaires



## FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

- Renforcer l'internationalité de Cognac : favoriser l'intégration de talents venus du monde entier (écoles internationales, étudiants, stagiaires, salariés)
- Contribuer à l'accessibilité du territoire : développer les offres de transport et logements
- Structurer l'offre touristique pour atteindre un million de visiteurs dans 10 ans

## Renforcer le collectif des Maisons

- Favoriser la **coordination des membres négoce** des commissions et groupes de travail BNIC
- Organiser des **soirées conférences** : 3 par an (y compris AG institutionnelle)
- Poursuivre les **séminaires dans les régions viticoles**

## Rayonner

- Renforcer le **lien avec le territoire** : ville, communauté de communes, départements, région
- Développer les **liens avec l'administration**
- Favoriser l'**identification du SMC (collectif) au sein des organisations professionnelles** (FFS, UMVIN-FEVS, SWA, Téquila, Bourbon?)

- ENJEUX IDENTIFIES
  - ✓ EMPLOI : disponibilité de la main d'œuvre => Doit être abordé sous un angle plus social
  - ✓ ENVIRONNEMENT : Impacts liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, empreinte carbone et impact du réchauffement climatique
  - ✓ Décrochage d'une partie de la viticulture pour différentes raisons notamment la lourdeur administrative et le manque d'engagement syndical des professionnels.
  - ✓ BUSINESS PLAN : Pérennisation économique de la filière notamment face au risque de crise structurelle.
  - ✓ BUDGET : Se donner les moyens face à la nécessité de travailler sur tous les dossiers au sein de l'Interprofession face à l'importance et la diversité des enjeux de la filière .

- Environnement (protection du vignoble, énergie, carbone, eau)
- Pérennisation économique de la filière (business plan)
- Accès et protection des marchés
- Emploi et attractivité



# Compte-rendu de la visite du CST de l'INAO : suite à donner

- J1 : Lundi 18 décembre
  - ✓ Visite du Lycée professionnel de l'Oisellerie (alambic instrumenté et système de récupération de la chaleur des fumées)
  - ✓ Visite des Installations de la Maison Hennessy (préchauffage des vins et hydrogène)
  - ✓ Visite de la Maison Boinaud ( explication du protocole expérimental mis en place + résultats adressés à l'INAO)
  
- J2 : Mardi 19 décembre
  - ✓ Visite de la Maison Martell ( explication sur le pilote de réintégration énergétique + autres innovations à venir)
  - ✓ Réunion de synthèse



**Merci de votre participation**